

CE du 26 février 2009 : Stratégie d'entreprise et GPEC sont indispensables pour l'avenir des métiers et des emplois !

Ce comité d'entreprise a été l'occasion pour la CFDT d'interpeller la direction sur les évolutions à venir du site de Roanne et des emplois, qu'ils soient CDI ou intérim. La direction a repoussé sa réponse au 31 mars pour décliner, localement, la stratégie du PDG (CCE du 9 mars et 25 mars) et les éléments de la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Effectifs et des Compétences), processus qui s'étale sur tout le mois de mars. Comme nous avons pu et su, le faire le 8 décembre dernier, la CFDT attend, du groupe de travail local GPEC, un examen des différents services qui prenne en compte les évolutions des métiers répondant aux orientations stratégiques de l'entreprise du plan à moyen terme (3 ans), les formations à mettre en place et les adéquations charge/effectifs à réaliser.

La CFDT réclame une vraie politique salariale

La CFDT est intervenue en début de réunion sur le sujet de la politique salariale 2009, considérant que l'entreprise se porte bien, qu'elle reçoit le soutien de l'Etat par le plan de relance, et donc qu'elle doit **aborder les discussions de la NAO 2009 (1^{ère} réunion prévue le 3 mars) sur les bases minimales de celles de 2008**. Certes, la direction doit obtenir un feu vert de Bercy, mais si elle entame les débats avec le ministère des Finances avec pessimisme, il est certain que Nexter n'obtiendra qu'une faible enveloppe pour la politique salariale 2009.

Production DPS : bons résultats en janvier !

Le mois de janvier ne relève pas de retard significatif. La ligne chars 10RC est en cours de déménagement pour s'installer en ligne 11 et 12. La ligne Chenilles 10 Tonnes est mise en sommeil, car Roanne est en avance sur le plan de livraison. La reprise est

prévue pour l'été.

La production des BV 10RC est actuellement perturbée par des problèmes rencontrés avec le fournisseur de disques de frein, exigeant un rattrapage en avril pour recoller au PdP.

La ligne VBCI montage attaque la nouvelle tranche (TC1.1) et quelques nouvelles anomalies ont été relevées, mais maîtrisées (selon la direction). Au sujet des approvisionnements de pièces du VBCI, la direction entend contenir le stockage à l'équivalent de 1 à 2 mois de montage. La CFDT a souligné les difficultés que rencontre actuellement le groupe Renault Trucks et le risque de dégradation d'approvisionnement des éléments de mobilité du VBCI. M. Guillet a évoqué un plan d'action à RTD Limoges où il se rendra semaine prochaine.

Concernant l'approvisionnement interne Nexter, le directeur a évoqué une consultation de Mechanics sur plusieurs pièces aussi bien pour DPS Roanne que DPS Bourges (moyen calibre) et il attend de cette filiale des réponses à des coûts proches du marché. De l'avis de la CFDT, **la réalisation interne participe à la sécurisation des approvi-**

sionnements et lorsque la stratégie de l'entreprise est axée en partie sur le MCO, cela devient un impératif d'être en capacité d'éviter les écueils de la sous-traitance, surtout dans une période de crise qui les fragilise grandement.

Le Caesar France est sur un rythme légèrement en dessous des prévisions et la montée en cadence à 3 ou 4 matériels par mois au second semestre permettra d'atteindre l'objectif de l'année de 45 matériels.

La formation du client pour le contrat ME76 s'effectuera de mai à juillet. Les 9 salariés Nexter qui interviendront sur site sont maintenant sélectionnés, il s'agit de 8 salariés de Roanne et d'une recrue récente (sénior) en «CDI de mission» spécialisée dans le domaine artillerie, selon la direction. La CFDT a soulevé les problèmes que posent l'expatriation des salariés et la **nécessité de rediscuter des conditions de ces salariés**, la charte de référence datant de 2003. Le sujet a été renvoyé en central, mais la direction ne doit pas compter échapper à cette remise à plat de ce dossier car si la vie en entreprise évo-

lue, elle doit aussi savoir que **les conditions financières et d'accompagnement doivent aussi être ré-évaluées.**

Point Bimestriel DSC :

M. Denis Meyer qui a pris dernièrement la responsabilité de l'ensemble de DSC sur le site de Roanne, a présenté les chiffres validés pour 2009 de l'activité DSC/RR. **Le chiffre d'affaires (CA) est de 109 Meurs** avec un étalement régulier sur l'ensemble de l'année, même si le mois de janvier a fait l'objet d'un réajustement (à la baisse) du client suite à une avance de livraison fin 2008. **Les prises de commandes 2009 ne seront que de 54,1 Meurs, mais il faut tenir compte des commandes traitées par les domaines** (type soutien Leclerc et VBCI) pour avoir une vision d'ensemble de la charge future de DSC. Les commandes concernent principalement le marché France avec le contrat relais Leclerc (MR08), en attente du SSPP, du rechange hors Leclerc, et le marché export avec le contrat FOS (EAU). Le chiffre d'affaires repose sur le MR08, le rechange hors Leclerc, FOS, les chenilles, Caesar ME76, BV et rechanges AMX10P, rechanges 10RC, réducteurs EBG.

M. Meyer a précisé, lors de sa présentation, que le plan de relance commençait à faire ses effets puisque certaines commandes France était avancées.

DSC/PP, l'assistance client va se développer !

Le service assistance client appelé DSC/PP regroupe 56 salariés en 2009 qui sont chargés d'assurer le rétrofit et le soutien dans les unités chez le client. Le service est constitué d'une base arrière sur le site de Roanne, et de plusieurs équipes (de 1 à 5 personnes) réparties dans les sites de Mourmelon et Olivet (rétrofit Leclerc), Gien, Poitiers (équipement SIT), Belfort (VBCI), et quelques autres à l'étranger (Qatar et Arabie Saoudite). Une

équipe supplémentaire «d'itinérants» navigue entre les sites.

Concernant l'avenir, la direction parle de développement sur Mourmelon et Canjuers pour répondre aux contrats MLS et SSPP. Interrogée par la CFDT sur la forme des contrats des personnels, la direction distingue deux catégories :

- 1/ ceux qui restent sur site, comme c'est déjà le cas pour certains, à leur demande;
- 2/ ceux qui assurent des missions de durée limitée.

Sans le dire vraiment, la direction envisage de modifier les conditions des salariés qui assurent actuellement ces missions. **La CFDT interviendra prochainement auprès de la direction centrale et du responsable de DSC, lors du CCE et de la commission économique, sur ce point déterminant pour les salariés de DSC/PP.**

Messieurs Guillet et Meyer ont tenu à préciser toutefois qu'ils étaient attentifs à conserver cette mission du groupe dans les mains de Nexter, mais que la concurrence s'opérait aussi sur ce terrain. La CFDT a insisté sur **la cohérence d'équipes Nexter sur les sites et le retour d'expérience nécessaire à la bonne gestion de contrats de soutien** avec engagements de disponibilité des matériels tels que définis dans les contrats MLS et SSPP.

Roanne répond à un projet de logistique de la DCMat !

Il s'agit là d'un projet et la direction est restée très prudente tout au long de la présentation sur la réalisation de celui-ci, Nexter étant en concurrence selon les dires du directeur. La DCMat cherche à confier la gestion de la logistique de pièces de rechanges qu'elle a actuellement dans ses stocks. Il s'agit de pièces de Leclerc et de Chenilles. L'implantation de ce stockage sur 5000 mètres carrés, est prévue dans le

batiment UD en zone nord, en le cloisonnant totalement pour des raisons de sécurité. **La gestion serait pilotée par les salariés Nexter mais la gestion du magasin passerait dans les mains d'une société extérieure,** M. Guillet argumentant que le magasinage ne fait pas partie du coeur de métier de l'entreprise.

La CFDT craint que nous assistions aux prémices d'une externalisation de la logistique de l'ensemble des pièces de rechanges des matériels Nexter, voire même de première monte. M. Guillet a d'ailleurs rappelé que la direction du groupe pense passer par une plateforme logistique pour les contrats de soutien, tout en gardant le pilotage Nexter. **Le prochain CCE sera l'occasion pour la CFDT d'interpeller la direction sur l'activité des magasins et leur avenir.**

Comptes du CE : Approuvés à l'unanimité !

Comme chaque année, le comité d'établissement de Roanne procède à une vérification des comptes du CE par un cabinet extérieur indépendant. Celui-ci a relevé une gestion stricte et saine. Aucun point bloquant n'a été relevé lors du contrôle. Le trésorier du CE a fait remarquer, à l'ensemble de l'assistance, l'augmentation sensible des affaires et du volume des ventes. Il a également souligné le développement de l'information sur le site internet du CE, la forte demande de chèques cadeaux et de billets «spectacle et cinéma» depuis l'ouverture de nouveaux complexes.

Les élus CFDT ont mis en avant le travail réalisé par l'équipe en place malgré la remise en cause, par la Direction, de moyens pourtant indispensables à son bon fonctionnement. Ils ont demandé à la direction d'en prendre bonne note au moment même où les négociations sur les moyens des CE vont faire l'objet de discussions dans le but de trouver un accord sur les Activités Sociales et Culturelles.